Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024

COPROPRIÉTÉ LES GLAÏEULS

AJ MEYNET & ASSOCIES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 mai 2024 sous réserves d'incidents

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2024

AJ MEYNET & ASSOCIES
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Articles 29-1 et suivants de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965

Par ordonnance de Monsieur, Président du Tribunal Judiciaire d'Avignon en date du 21 mars 2024, la SELARL AJ MEYNET & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Robert Louis MEYNET ou Maître Typhaine MEYNET, Administrateurs Judiciaires, sise : 10, Avenue de la Croix Rouge – Hôtel d'entreprise – 84000 Avignon, a été désignée Administrateur Provisoire de la **copropriété LES GLAÏEULS** sise Avenue Antoine de Saint Exupéry – 84400 APT.

Conformément aux dispositions de l'article 62-18 du Décret n°67-223 du 17 mars 1967, les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances à l'étude AJ MEYNET & ASSOCIES dans un délai de trois mois à compter de la présente publication. L'exigibilité des créances, autres que les créances publiques et sociales, ayant leur origine antérieurement à cette décision, est suspendue pendant une période de douze mois en application de l'article 29-3 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !